



Parcours de vie, parcours de soin : formation croisée

Le parcours de vie des personnes souffrant de troubles psychiques, en situation de handicap psychique ou mental, nécessite la mobilisation des compétences des professionnels du secteur médico-social et sanitaire, et des collaborations efficaces entre équipes.

L'environnement institutionnel et partenarial doit offrir un soutien aux équipes dans la mise en œuvre des relations et de l'organisation de la prise en charge. La qualité des liens et des articulations entre équipes est déterminante dans la réussite de l'accompagnement.

Cette formation croisée est une approche permettant d'améliorer le fonctionnement collaboratif des services. Elle vise une meilleure compréhension du rôle de chacun des acteurs pour assurer ainsi une continuité dans l'accompagnement.

➤ Public concerné et pré-requis

- Professionnels des établissements médico-sociaux et psychiatriques concernés par les mêmes usagers / ou intervenant sur le même territoire de santé mentale
- Pré-requis : avoir une expérience auprès de personnes concernées par la souffrance psychique.

➤ Objectifs

- Construire une culture commune par l'acquisition de connaissances théoriques
- Identifier les métiers, compétences, et les orientations nationales en matière de santé mentale
- Clarifier et faire évoluer les représentations sur les troubles psychiques, le handicap psychique, le handicap mental
- Améliorer les modalités de mise en œuvre des articulations entre les professionnels.

> Contenu

- Historique, législation, normes de bonnes pratiques du champ médico-social et du champ sanitaire
- Métiers, formations, périmètre d'activités, responsabilité
- Projet de soins, projet de vie : méthodologie, finalités
- Maladie mentale, handicap psychique, rétablissement
- La dynamique d'accompagnement et de suivi de la personne, son parcours, les articulations nécessaires.

> Méthodes pédagogiques

- Immersion dans une structure partenaire et échanges sur l'expérience
- Échanges et analyse des pratiques professionnelles
- Pistes d'action pour l'amélioration des pratiques.

> Formateurs

- Cadres socio-éducatifs et cadres de santé de psychiatrie.

> Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **4 jours dont 3 jours en présentiel**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr